

Présentation du Conseil d'Orientation et de Réflexion de l'Assurance par Jean-Pierre Boisivon, Président du CORA

« Vieillesse de la population. Équilibre instable du financement des retraites. Déficit de la Sécurité sociale. Sanctions financières contre les gros pollueurs. Politique de sécurité routière. Création d'un statut de la victime. Carte médicale. Accidents du travail. Transformation numérique de la société. Handicap et dépendance...

Cet inventaire n'est ni un bilan d'échec, ni un ambitieux programme de gouvernement. Il offre simplement quelques exemples des questions traitées tous les jours, pour les particuliers comme pour les entreprises et les collectivités locales, par la profession de l'assurance. Agents et rouages le plus souvent invisibles de la société, les assureurs nous accompagnent tout au long de notre vie, dans nos expériences les plus personnelles comme les plus publiques ; à l'école, à la maison, au travail, en vacances, à l'étranger, à l'hôpital, à la maternité, confortant nos succès ou nous protégeant de nos infortunes.

« Aujourd'hui, alors que l'incertitude étreint de nouveau nos sociétés, les assureurs ont plus que jamais un rôle à jouer car leur expertise première, c'est le risque : savoir le nommer, le définir, l'analyser, le quantifier, le réduire à une équation acceptable ; en un mot : le gérer. Face à la crainte, l'objectivité est une vertu première : leur expertise permet de clarifier des débats souvent confus et dominés par des considérations émotionnelles.

Mais au-delà des équilibres quotidiens, il importe aussi de prendre le temps de réfléchir à un horizon à la fois plus large et plus long. L'expertise technique est indispensable : c'est justement elle qui, fournissant une base solide, ouvre les possibilités de vision prospective à long terme. Les assureurs en sont les premiers conscients : c'est pourquoi la Fédération Française des Sociétés d'Assurances, à l'initiative de son président, Bernard Spitz, s'est dotée d'un Conseil d'Orientation et de Réflexion, le CORA. Une vingtaine de personnalités de la société civile – philosophes, médecins, juristes, syndicalistes, économistes, enseignants, historiens, démographes, managers, écrivains, politiques, blogueurs, hommes et femmes, Français et étrangers, issus des origines les plus diverses – y apportent autant de sensibilités et d'opinions différentes. Par-dessus tout elles ont en commun de disposer d'une expertise reconnue dans leur domaine et d'une indépendance personnelle non contestable.

C'est cette diversité qui permet de croiser les regards, c'est cette expertise qui permet de bénéficier d'avis pertinents, c'est cette indépendance qui permet d'échapper au soupçon de lobbies toujours prêt à se manifester dans une société qui n'a jamais véritablement admis que des organisations porteuses d'intérêts particuliers puissent en même temps vouloir et pouvoir contribuer à l'intérêt général. Les travaux du CORA ne visent pas à dégager une vérité objective dans des domaines où elle existe rarement ou, pire, à aboutir à un consensus mou. Ils privilégient le débat contradictoire qui permet d'identifier, de nommer et, si possible, de hiérarchiser les différentes dimensions d'une question. Le but est de doter la profession de l'assurance d'un véritable organe de réflexion qui l'aide à la fois à situer les problèmes techniques auxquels elle se trouve confrontée dans un contexte sociétal en mutation accélérée, et à mettre sa capacité d'expertise au service des grandes évolutions sociales en participant plus activement au débat public.

Le CORA et ses membres, sous des formes diverses (articles, séminaires, entretiens...) ont eu l'occasion de s'exprimer sur des sujets de fond : la responsabilité civile, tout particulièrement en matière de risque médical, d'actions de groupe et de risques émergents – c'est-à-dire ces risques pour lesquels la démarche probabiliste est aujourd'hui impossible ; l'investissement de long-terme, meilleur garant du retour vers la croissance ; le traitement des données numériques, qui avec les garanties et les garde-fous nécessaires, permet à la fois une meilleure couverture des individus et un progrès indéniable dans des domaines comme la médecine de demain ; l'indemnisation des dommages corporels dans leur dimension de préjudices « non économiques » dont les conditions ne satisfont ni les victimes ni les assureurs ; la dépendance, qui est au cœur du modèle social du XXI^e siècle. Comment gérer des risques aussi nouveaux ? Comment éclairer le débat public sur des sujets

aussi politiques au sens le plus noble du terme ? Programme ambitieux que le CORA aborde avec toute l'humilité nécessaire. »